PRIME POUR LA STERILISATION DES CHATS ET CHIENS DOMESTIQUES

Formulaire de demande

À renvoyer dans un délai de **3 mois** à partir de la date de la facture du vétérinaire :

CLIMAT ET VILLE EN TRANSITION
rue des Halles 4 - 1000 Bruxelles
E-mail : urb.primes@brucity.be

DONNÉES RELATIVES AU DEMANDEUR

Nom : **Prénom :**

Adresse :

Code postal : **Commune :**

Téléphone : **Portable :**

E-mail :

Compte bancaire N° : BE | | | | | | | | | | | | |

Titulaire du compte :

Le titulaire du compte doit être la personne à qui la note d'honoraires du vétérinaire a été adressée.

DONNÉES RELATIVES À L'ANIMAL

Nombre de chat(s) mâle(s) stérilisé(s) : **Nombre de chat(s) femelle(s) stérilisé(s) :**

Nombre de chien(s) mâle(s) stérilisé(s) : **Nombre de chien(s) femelles(s) stérilisé(s) :**

Montant de l'intervention :

Date de l'intervention :

Numéro de puce des animaux stérilisés :

DOCUMENTS À JOINDRE

1.- Note d'honoraire originale détaillée (facture), signée par le vétérinaire ;
2.- Preuve de paiement de la totalité de la note d'honoraire (extrait de compte...) ou facture avec mention « pour acquis » ;
3.- Copie des informations se trouvant sur la puce de l'animal (avec nom et adresse du propriétaire). Pour cela, le propriétaire doit rendre l'ensemble des données personnelles accessibles sur le site internet CatID ou DogID. A défaut, une attestation signée par votre vétérinaire qui atteste que vous être propriétaire de l'animal et que vous êtes domicilié sur le territoire de la Ville de Bruxelles.

En signant ce document, j'atteste avoir lu le règlement relatif à l'octroi de la prime communale demandée.

Bruxelles, le

Signature du demandeur :

VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL
Développement urbain • Stadsontwikkeling
Climat et ville en transition • Klimaat en Stad in transitie
Rue des Halles 4, 1000 Bruxelles • Hallenstraat 4, 1000 Brussel
T. 02 279 33 10 - urb.primes@brucity.be • urb.premies@brucity.be - www.bruxelles.be • www.brussel.be

Ville de Bruxelles - Version 2024